

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 2 1 ■ FEVRIER

2 0 2 1

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Agenda gratuit

L'agenda de la commune, financé par des annonceurs, a été distribué dans les boîtes aux lettres par notre prestataire.

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en récupérer un en mairie.

■ Carnaval

Compte-tenu de la crise sanitaire, le carnaval des écoles ne pourra être organisé au mois de février. Nous essaierons de l'organiser au printemps, en fonction de l'évolution de la situation.

■ Rappel : retraite

Le Docteur CHASSIGNEUX a pris sa retraite, après 43 ans au service des Saint-Jean-nais.

Un Livre d'Or est mis à la disposition des habitants, en mairie, durant le mois de février, si vous souhaitez lui laisser un petit message.

Nous organiserons un moment d'échanges au mois de mars, pour le remercier de son dévouement et de sa disponibilité et lui remettre ce Livre d'Or.

TRAVAUX

Ouverture du chantier au Delard

Le chantier du lotissement « le hameau du Delard » démarre. Les travaux vont générer une augmentation de la circulation, en particulier des camions. Pour éviter que les véhicules n'empruntent le Chemin du Morel (afin de protéger les abords du Sacré Cœur) et le Chemin du Pansu, un plan de circulation leur a été imposé : ils doivent impérativement rejoindre le chantier par le Chemin de Pré-Novel. Ceux qui arrivent de la Buisse traversent le hameau du Gay. Nous appelons donc à la prudence des utilisateurs habituels de ces chemins.

POLICE MUNICIPALE

Verbalisation

Après une campagne de prévention, de sensibilisation et de sécurisation aux abords des écoles Vendémiaire et du Sacré-Cœur, nous vous informons que, dorénavant, la police municipale procède à une verbalisation systématique de tous les véhicules en infraction au code de la route, pour la sécurité de tous, et particulièrement des enfants.

Eglise

Un périmètre de sécurité a été mis en place aux abords de l'église en attendant un diagnostic concernant une suspicion d'instabilité de certains éléments de façade.

Conformité

Une dizaine de visites de conformité ont été réalisées. Deux non-conformités constatées mais non corrigées ont fait l'objet d'une saisine du Procureur de la République qui a mis les contrevenants en demeure de faire les travaux nécessaires, avant engagement de poursuites pénales.

ENVIRONNEMENT

Comité Consultatif « éclairage public » : encore 2 places

Envie de travailler sur les enjeux et les moyens en matière d'extinction de l'éclairage public, dans une vision pérenne pour la commune ? Vous pouvez être partie prenante de la réflexion en intégrant le comité consultatif. Transmettez votre courrier motivé à i.difonzo@stjeandemoirans.fr ou déposez-le en Mairie à l'attention de Mme Di Fonzo d'ici le **8 février 2021**.

EN BREF

■ Bienvenue à

- Zeyneb Bouabbas née le 13 décembre
- Hatice Secer née le 15 décembre
- Giovanni Pereira de Almeida né le 23 décembre

■ Elles nous ont quittés

- Mireille Fagot épouse Mihelj le 18 novembre
- Danielle Voiron veuve Jullien le 20 novembre

■ Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 1^{er} février de 16 h 30 à 19 h 30** au centre socio-culturel.

Les besoins de sang sont toujours aussi importants (10 000 dons par jour pour soigner un million de malades par an). Alors, n'hésitons pas, jeunes ou moins jeunes, à venir nombreux donner notre sang. Rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

■ Artisan chocolatier

Sandrine Chappaz

Vous pouvez passer commande sur le site internet www.chocolatschappaz.com et choisir sur la page coordonnées et livraison, "Livraison tout près de chez vous" en sélectionnant Saint-Jean-de-Moirans et la date de livraison souhaitée.

Prochaines dates de livraison :

Vendredi 5 et 19 février

De 18 h à 18 h 45 (horaires sous réserve)

Sur la place du marché

■ Artisans, commerçants, entrepreneurs...

Afin de promouvoir votre activité et de vous faire connaître des Saint-Jeannais, nous souhaitons vous référencer sur notre site internet.

Aussi, si le siège de votre activité est sur Saint-Jean, et que vous souhaitez apparaître sur le site, merci de contacter Sandrine Moncho, en charge de la commission vie économique : s.moncho@stjeandemoirans.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 13 janvier ont été prises les délibérations suivantes :

- Répartition intercommunale des charges des écoles publiques – Ville de Grenoble. VOTE : 27 voix pour.
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées et à mobilité réduite CAPV – désignation du représentant de la commune. VOTE : 21 voix pour, 4 blancs, 1 nul et 1 contre.
- Vente de coffrets stylos : fixation du tarif. VOTE : 27 voix pour.
- Modification de la régie de recettes « Location de salles et recettes des manifestations ». VOTE : 27 voix pour.
- Subvention DETR 2021. VOTE : 21 voix pour, 4 contre, 2 abstentions
- Convention d'assistance de prestations foncières. VOTE : 21 voix pour, 6 voix contre.
- Calendrier d'autorisation d'ouverture dominicale des commerces de détail alimentaire. VOTE : 27 voix pour.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

WECRE FRANCE

L'échange culturel comme moyen de Co-Développement

Notre Assemblée Générale Extraordinaire devait avoir lieu le samedi 22 janvier. Les contraintes sanitaires nous ont incités à la reporter.

Nous vous convions à nouveau, le **samedi 13 mars à 11 heures**.

Nos amis de 'l'Association Culturelle "WECRE Burkina" reprennent leurs activités début février. Le théâtre forum, la littérature au sein de la bibliothèque, le cinéma et le développement sont les thèmes abordés.

WECRE France se reconstruit autour d'une nouvelle équipe élargie pour soutenir l'équipe basée dans la banlieue de Ouagadougou.

Chaque nouvelle personne intéressée par ces thèmes et cette nouvelle dynamique sera accueillie avec plaisir. Toutes les générations ont leur place, y compris les adolescents qui cherchent de nouvelles relations internationales.

Cette nouvelle aventure de solidarité attise votre curiosité ? Rapprochez-vous de nous en découvrant notre nouvelle page Facebook, en assistant à notre Assemblée Générale, ou en nous écrivant un mail à : alainauria@hotmail.com

PETITE ENFANCE

Crèche Les P'tits Loups

Pensez à votre préinscription au multi-accueil Les p'tits loups.

La commission de rentrée de septembre aura lieu en février !

Les fiches de préinscriptions sont à télécharger sur le site de la mairie.

Rubrique : S'informer/Education, Enfance et Jeunesse/Petite Enfance.

SOU DES ECOLES

Vente de sirops

Le sou des écoles organise une vente de sirops Bigallet.

Ces sirops seront en vente uniquement sur commande, à passer **avant le 13 mars 2021**. Le bon de commande est téléchargeable sur la page facebook Sou des Ecoles de St Jean de Moirans.

Plan de lutte contre les moustiques tigres

Notre commune a engagé sa demande d'inscription auprès du département pour être répertoriée dans les zones à démoustiquer. Cela permettra de s'appuyer sur l'organisme spécialisé appelé l'EID : Entente Interdépartementale de Démoustication pour conduire notre plan de lutte contre le moustique tigre à l'échelle du village.

Nous vous tiendrons informés des actions qui seront menées avec l'EID en temps utile.

Grippe aviaire : prévention de la maladie

Nous vous rappelons que la Préfecture a pris un certain nombre de mesures de prévention dans l'objectif d'empêcher la survenue de cas infectieux. Si vous êtes détenteur d'oiseaux (oiseaux captifs élevés en extérieur, volailles) ou de gibier, nous vous invitons à consulter le détail de ces mesures sur le site de la municipalité. Tout particulier détenteur d'oiseaux, dont volailles, élevés en extérieur doit se déclarer en Mairie en renseignant un formulaire spécifique. Ce recensement est nécessaire pour connaître chaque détenteur d'oiseaux car cela permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Retrouvez toutes les informations et les démarches à accomplir sur le site de la commune

Rubrique : S'informer/Sécurité & Prévention/Grippe aviaire.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, prenez contact avec l'accueil de la mairie.

PAYS VOIRONNAIS

Collecte des déchets : des changements à venir le 1^{er} mars !

Suite aux modifications effectuées le 2 novembre, des ajustements de tournées sont nécessaires pour le bon fonctionnement du service. Cette réorganisation nécessite le changement des jours de collecte sur l'ensemble de la commune. En février, tous les habitants recevront dans leur boîte aux lettres leur **nouveau calendrier à utiliser à partir du 1^{er} mars**.

La collecte spécifique de cartons réservée aux commerçants aura lieu tous les mardis.

Dès le 15 février, vous pourrez consulter vos jours de collecte applicables au 1^{er} mars sur [www.paysvoironnais.com /rubrique déchets /jours de collecte](http://www.paysvoironnais.com/rubrique-dechets/jours-de-collecte).

Rappel ! Il est impératif de sortir ses bacs la veille au soir et de les rentrer au plus tôt après la collecte. Les bacs restant en permanence sur la chaussée attirent les dépôts sauvages et peuvent gêner l'accessibilité des piétons et la circulation.

vivre ensemble

AGENDA ■ FEVRIER 2021



- **Collecte de sang**
1^{er} février de 16 h 30 à 19 h 30 au centre socio-culturel
- **Ouverture de la mairie**
6 février de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
20 février de 9 h à 12 h
- **Conférence-débat sur les rythmes scolaires**
24 février en visio conférence de 20 h à 22 h
- **Ouverture de la mairie**
27 février de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
6 mars de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
13 mars de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
20 mars de 9 h à 12 h
- **Vague propre**
27 mars de 9 h à 12 h (sous réserve)
- **Ouverture de la mairie**
27 mars de 9 h à 12 h
- **Journées de l'environnement**
8 au 11 avril (sous réserve)

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début mars.

Faites parvenir vos articles avant le 15 février.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

info services

FEVRIER

2021

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MORNAY

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -
Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de
14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au
08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE,**
Florent OLIVA, Emilie PAILLOT
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES** • Médecins généralistes
Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anais DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice
spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère

EDUCATION

4 jours ou 4 jours et demi : qu'est ce qui est mieux pour nos enfants ?

**Conférence - débat en présence de Mme Cannard,
Docteur en psychologie de l'enfant
Professeur de psychologie à l'Université Grenoble Alpes**

Le **mercredi 24 février de 20 h à 22 h**, aura lieu une réunion de concertation / débat sur les futurs rythmes scolaires de l'école Vendémiaire. Cette réunion aura lieu par Zoom en visioconférence, et permettra, ensuite, aux parents de faire part de leur souhait.

Tous les parents d'élèves recevront un lien pour y participer s'ils le souhaitent. Pour les habitants désirant y participer, il est possible de s'inscrire en mairie, en donnant une adresse électronique, pour recevoir ce lien dans la journée du 24 février.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT
Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Report de l'expo photos 2021

Nous sommes contraints, étant donné le contexte sanitaire encore très tendu, de reporter cet événement au printemps prochain... espérant des jours meilleurs pour nous retrouver dans une ambiance conviviale et plus sereine...

Nous vous informerons dès que possible de la nouvelle date...

■ Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale ordinaire que nous n'avons pas pu réunir comme chaque année courant octobre, est prévue le **jeudi 4 février 2021, à partir de 18h**. Elle se tiendra en distanciel.

Si vous êtes intéressés, les modalités d'inscription à cette réunion seront disponibles auprès de la MPT à partir du lundi 1^{er} février.

■ Infos sections...

Les activités danse et hip-hop pour enfants, dans le cadre extrascolaire, avaient repris dès le 4 janvier...

En raison des mesures gouvernementales du 16 janvier accompagnant le couvre-feu dès 18h, la MPT a dû, de nouveau, les arrêter.

Concernant la musique et le théâtre, se renseigner auprès de la MPT.

Seuls, le centre de loisirs et l'espace jeune continuent dans le cadre périscolaire...

Nous sommes bien désolés de cette situation et vous remercions de votre compréhension.

■ Centre de Loisirs et Espace Jeunes...

Les vacances d'hiver approchent... les programmes concoctés par les animateurs sont sur le site internet de la MPT : deux semaines bien remplies du 8 au 12 février et du 15 au 19 février, à la MPT.